

Président, très chères administratrices, chers membres,

Objet : Ultime acte dans le cadre de ma mission de « questionneur » de l'institutionnel du Cercle freudien.

Le 25 mars 2017 vous m'avez élu comme administrateur sur la base de ma proposition de venir interroger le symptôme institutionnelle « absence de candidature à la présidence ». Force est de constater que je n'ai pas réussi à mener cette mission telle que je l'entendais. A la fois pour des raisons de dynamique interne au cercle et certainement de maladresse de ma part. cela dit, je ne n'avais pas mesuré en me lançant dans cette aventure, qu'il se joue beaucoup trop de choses hors réunion. Or je ne pouvais pas y prendre part en raison de mes obligations professionnelles et personnelles qui me retiennent dans ma lointaine province.

Cette aventure m'a coûté bien plus d'énergie, d'investissement que prévu. J'ai prévenu que je ne pourrais pas venir à Paris plus d'une fois par trimestre. J'ai consenti à en faire plus pour le CA... je ne le regretterais pas si d'une part cela avait eu une réelle utilité et si d'autre part cela avait pu se faire dans un climat serein permettant, favorisant, motivant la pensée. Or ce ne fut pas le cas.

Je ne peux aujourd'hui que constater que la mise en travail de la question de la présidence et du CA est impossible. Le travail d'évitement de cette question a parfaitement fonctionné par un glissement de la question « crise ou pas crise au sein du Cercle » vers « crise ou non au niveau du Cardo ».

La question de la gouvernance n'est donc toujours pas abordée et je pense actuellement qu'elle ne peut pas l'être depuis le CA. L'état actuel du CA ne lui permet pas de pouvoir menée une réflexion (pensée réflexive) sur son fonctionnement. Et pourtant le mode de gouvernance actuel est une formidable expérience de ce que, pour ma part, je ne souhaite pas pour le cercle à savoir :

Le CA est pris sans cesse dans la tourmente de l'urgence. Jamais de pause pour penser. Je trouve « comique » que l'on organise des journées sur les interdits de penser et que l'on ne soit pas capables, nous même, de nous donner le temps de penser.

Par exemple : depuis notre élection, notre CA ne s'est jamais intéressé aux groupes de travail. Jamais l'idée émise à Dinard (le dimanche matin) de faire circuler les informations entre ces groupes – Paris et province) n'a été réfléchi.

Le CA se transforme en agence événementiel enchainant l'organisation des rencontres des mercredis (fort intéressantes au demeurant – là n'est pas la question) et des samedis. Même le choix des intervenants se fait quelque fois hors CA qui se trouve alors transformé en bureau d'enregistrement d'engagements pris à son insu (ex Roudinesco). Voire même il est méprisé (Cf. exclusion de l'élaboration du rapport moral-d'activités lors de la dernière AG).

Sur la question institutionnelle, jamais nous ne nous sommes donnés le temps de reprendre les écrits de la rubrique « débats » du site. J'ai fait ce travail de synthèse des écrits. Comme il n'y avait pas d'espace et de temps pour le travailler en CA je l'ai proposé « directement » lors d'une des réunions de réflexion institutionnelle. Il m'a été « gentiment » dit que cela n'avait aucun intérêt et je n'ai pas pu aller jusqu'au bout de la lecture de mon travail !

Impossible donc de revenir sur la richesse des échanges du passé... Il faut toujours aller de l'avant. Il devient alors inutile d'écrire. Autre exemple : Le Cardo (ancien) a produit un superbe travail de réflexion... passé aux oubliettes. Quel gâchis que de ne pas nous permettre de travailler les textes produits en interne...

Ce n'est pas moi qui quitte ma mission (je ne démissionne pas) mais c'est la mission qui m'avait été confiée qui me quitte (impossibilité de revenir sur les propositions faites par le passé, impossibilité de questionner la gouvernance au sein du Cercle, impossibilité de prendre le temps de penser, ma fonction a été totalement ignoré par le groupe de réflexion « Cardo », etc.) je décide donc d'en prendre acte et en conséquence de mettre fin à mon mandat d'administrateur à compter de ce jour.

J'en éprouve à la fois une grande tristesse, une certaine amertume, car j'ai particulièrement apprécié de faire connaissance avec mes très chères collègues administratrices et à la fois avec un certain soulagement de ne plus avoir à m'infliger la participation à des réunions de CA violentes.

Cette expérience me conforte dans l'idée qu'il faut distinguer CA et bureau. Un CA élargi qui se réunirait régulièrement et périodiquement, sans être pris dans l'urgence du quotidien, qui pourrait penser ce qui a été mis en œuvre et ce qui est à poursuivre. Un CA ainsi constitué serait aussi une instance auquel le président (et son bureau) aurait à rendre compte de ses actes. Cela permettrait, peut-être, d'éviter des excès de jouissance...

NUITS ST GEORGES, le 29 juin 2018

Gilles MONCHICOURT